



PRÉFET
DE L'AVEYRON

Liberté
Égalité
Fraternité

Commune de Saint-André-de-Najac

dossier n° DP 012 210 24 U2020

date de dépôt : 7 Novembre 2024
demandeur : Groupe Verlaine (AMG Façades)
pour Travaux d'isolation extérieure avec raval façade,
installation panneaux photovoltaïques
et pompe à chaleur
adresse terrain : 948 Route du Pradel,
Le Pradel
, à Saint-André-de-Najac (12270)
parcelles : C162

Direction Départementale des Territoires de l'Aveyron
Affaire suivie par :
Nathalie PEROU
05 81 19 62 30

**CERTIFICAT DE DECISION DE NON-OPPOSITION A UNE DECLARATION
PREALABLE
délivré par le Maire au nom de l'État**

Le maire de la commune de Saint-André-de-Najac certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de Groupe Verlaine (AMG FACADES) enregistrée sous le numéro DP 012 210 24 U2020 pour le projet ci-dessus référencé avant le 12 Décembre 2024.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

Fait à Saint-André-de-Najac, le 12 Décembre 2024

Le maire,
Christophe DEGA

